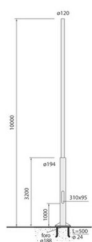


Dernière mise à jour des informations: Janvier 2025



#### Référence accessoire

1548: Mât avec plaque D=120/194 mm H=10000 mm

#### Description technique

Mât fuselé étagé réalisé en acier zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5), soumis à un traitement de peinture acrylique en poudre texturée coloris gris. Le cycle standard de peinture fait référence à la norme UNI EN ISO 12944 avec classe C4-H (indiqué pour les zones industrielles et les régions côtières à salinité modérée). Pour préserver l'intégrité du produit, cette même norme UNI EN ISO 12944-1 prévoit un entretien ordinaire et un contrôle tous les 6 mois. Le zingage prévoit une phase d'agitation afin d'éviter l'accumulation de sels de zinc à l'intérieur. Le mât est formé de deux segments cylindriques ; il est en acier EN10025-S355JR (ex Fe510 UNI7070) ; le premier cylindre est d'un diamètre de 194 mm, d'une épaisseur de 3 mm et d'une longueur de 3200 mm, le deuxième d'un diamètre de 121 mm, d'une épaisseur de 4 mm et d'une longueur de 5800 mm. L'orifice oblong pour le portillon mesure 310x95 mm et se trouve à 1000 mm du sol, conçu pour le montage d'un bornier à deux fusibles (code 1863). Le mât permet l'installation de borniers italiens/français/espagnols, anglais (avec adaptateur en bois à commander séparément) et allemands/suisses (avec rail DIN à commander séparément). Porte de visite affleurante, en fonte d'aluminium; elle comprend une clé triangulaire grande (9 mm côté clé) pour porte (réf. 0246). La fermeture est garantie par un joint étanche anti-vieillessement qui s'adapte aux irrégularités superficielles du mât. À l'intérieur du mât, un crochet en métal est soudé pour supporter le bornier. Il est réalisé en rond d'acier, de diamètre 4 mm, replié deux fois, de dimensions 40x26 mm. La plaque d'ancrage pour le support du mât est en acier EN 10025-S235JR (ex Fe 360 UNI 7070) zingué à chaud 70 microns, conformément à la norme UNI EN ISO 1461 (EN 40-5) ; elle est de forme carrée, avec 4 chanfreins de 40x45°, de dimensions 415x415 mm et épaisseur 20 mm. Les 4 orifices de 67x30 mm, avec entraxe de 300x300 mm, permettent le passage des tire-fonds de fixation. Le mât est fixé à la plaque par une soudure à la base, avec 4 ailettes de renfort soudées tout autour. Les tire-fonds en acier, de 500 mm de long et de 24 mm de diamètre, sont bloqués par le biais de vis en acier. Le mât présente 4 orifices passants, avec inserts filetés en acier inoxydable pour le passage du tirant. La partie supérieure présente une plaque métallique en acier zingué, soudée, avec 3 perçages M8 positionnés à 120°, pour la fixation de la tête de mât affleurante. Un bouchon de fermeture en polycarbonate est installé à l'extrémité supérieure du mât (collé au silicone par l'utilisateur). Le mât résiste à la poussée dynamique du vent.

#### Installation

Le mât s'installe par accouplement de la plaque soudée et de la contreplaque d'ancrage, celle-ci étant en acier EN10130 DC01 (ex Fe P01 UNI 5866) zingué à chaud, et les tire-fonds l'immobilisent. La contreplaque et les tire-fonds (réf. 1165) ne sont pas compris dans les accessoires du mât. Sur demande, une embase pour mât peut être fournie (réf. 1843), formée de deux pièces à assembler, réalisées en aluminium coulé, de 620 mm de diamètre et une hauteur de 184 mm. L'élément peut être personnalisé par des inscriptions en relief réalisées au moment de la fusion.

**Coloris**  
Gris (15)

**Poids (Kg)**  
174.3

#### Câblage

Les câbles d'alimentation électrique passent à travers l'orifice, de 80 mm de diamètre, pratiqué sur la plaque d'ancrage. Le mât présente un système de mise à la terre interne, par cosse de cuivre et insert en acier tropicalisé, fixé à proximité de la trappe par des vis en inox, la section maximale du câble de mise à la terre doit être de 16 mm².

Conforme à la norme EN60598-1 et à la réglementation en vigueur (o 'à la réglementation relative')

